



PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel 2016



PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO

FCP à vocation générale

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2009/65/CE

ACTIONS DE PAYS DE LA ZONE EURO

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

30/12/2016

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : Inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM a pour objectif la recherche de performance à travers une allocation flexible, en investissant dans des actifs privilégiant une approche socialement responsable.

L'indicateur de comparaison a posteriori est composé pour 50% de l'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis et 50% de l'Eonia capitalisé.

L'OPCVM cherchera à participer grâce à une gestion totalement discrétionnaire à une partie de l'évolution des marchés actions de l'Union européenne émises principalement en euro, en diminuant l'exposition actions en phase de retournement des marchés jusqu'à 40% minimum de l'actif net.

Pour y parvenir, le portefeuille aura une flexibilité sur la partie actions de 40% à 85%, et pourra protéger une partie de la performance via l'utilisation d'instruments financiers à terme.

Il est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est composé en permanence à hauteur de 75% minimum de l'actif net en actions éligibles de pays membres de l'Union européenne, toutes capitalisations confondues, sans contrainte de répartition par pays.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit (critères financiers, choix du segment de courbe crédit, choix de la qualité de crédit et sélection des titres). Elle se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et +5.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou FIA.

La stratégie d'investissement repose sur la sélection des titres au cas par cas, en fonction de critères quantitatifs mais aussi qualitatifs. La gestion privilégie les valeurs pour leurs bons fondamentaux afin de maîtriser le couple rendement-risque. Cette gestion défensive vise une progression régulière peu corrélée aux indices permettant une sensibilité moindre aux chocs de conjoncture.

L'exposition au risque de change sur des titres non libellés en euros sera accessoire.

L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster ou augmenter l'exposition. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 3 ans.

► **Indicateur de référence** :

L'indicateur de référence est composé pour 50% de l'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis et pour 50% de l'indice EONIA capitalisé, avec un rebalancement opéré le 31 décembre de chaque année.

L'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis est un indice actions, représentatif des principales capitalisations des places boursières des pays de la zone euro, est calculé en euros et en cours de clôture. Les indices MSCI sont calculés par Morgan Stanley Capital International, les informations sur ces indices sont disponibles sur le site www.msci.com/equity.

L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est publié par la Fédération Bancaire Européenne. Les informations sur ce taux sont notamment disponibles sur le site internet de la Banque de France www.banque-france.fr.

Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion ; par conséquent, le portefeuille ne suit pas la composition de l'indice et la performance du FCP peut s'éloigner durablement de celle de cet indicateur.

► Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : le FCP peut, à tout moment, être au minimum à 35% exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions de moyenne et petite capitalisations : L'OPCVM investit sur des actions qui en raison de leur faible capitalisation boursière peuvent présenter un risque de marché et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des actions et des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les actions et les marchés les plus performants.

Risque de crédit : le FCP peut être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque de change : l'OPCVM peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Les marchés ont fini l'année en forte hausse sous l'impulsion notamment de Wall Street et portés par la perspective d'une relance budgétaire outre-Atlantique après l'élection de Donald Trump à la présidence.

La bourse de Paris clôture l'année avec une performance annuelle de 4,86%, après une progression de 8,53% en 2015 et une chute de 16% au plus bas de 2016 en février.

Sur l'année, la palme revient à Londres (+14.4%). Francfort gagne 6.8%. Le tableau est moins rose en Europe du sud avec la bourse de Milan qui chute de 10.2%, plombée par ses composantes bancaires, alors que Madrid limite la casse (-2%).

Quasi plus haut de l'année également pour le baril de Brent, autour de 56 dollars, qui affiche un gain annuel de l'ordre de 50%. L'OPEP et certains pays extérieurs au cartel doivent mettre en œuvre les accords de réduction de leur production à compter du 1er janvier.

L'année boursière avait débuté de manière catastrophique avec des craintes sur la Chine et la solidité du système bancaire.

Elle s'est terminée dans l'euphorie boursière : depuis deux mois, un vent d'optimisme souffle sur les bourses mondiales porté par les espoirs de reprise économique et les arbitrages qui s'opèrent entre marché obligataire et actions.

Les marchés semblent en effet s'être concentrés sur le potentiel de relance fiscale qui émerge du programme et des commentaires de Trump. Une combinaison d'anticipations « réflationnistes » et de hausse de la prime de risque ont alimenté la baisse brutale des obligations avec un effet très significatif sur la rotation sectorielle.

La Fed, enfin, a décidé de remonter ses taux de +25bps en décembre, comme prévu.

Du côté macro, l'optimisme est de rigueur aux Etats-Unis où l'indice de confiance du consommateur s'est amélioré plus qu'attendu en décembre (113.7 vs 109.4 en novembre) pour atteindre son plus haut niveau depuis août 2001.

En Europe, les indicateurs macroéconomiques pour le mois de décembre sont globalement ressortis positifs.

La dispersion sectorielle a été particulièrement forte en 2016. L'Energie et les Matériaux ont fortement surperformé alors que la Santé et les Télécoms ont été très pénalisés.

Dans ce contexte, sur l'année, Palatine Actions Défensives Euro réalise une performance de **+1,65%** contre **+2,52%** pour son indicateur de référence (50% MSCI EMU dividendes nets réinvestis et 50% EONIA capitalisé).

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2016, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
 Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2016, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

- Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenus, et ce :

- Systématiquement, pour les sociétés composant l'indice SBF 120 ; la société de gestion suivra alors les recommandations formulées par l'AFG ;

- Systématiquement, à partir d'un seuil de détention consolidée de 15 millions d'euros pour les autres sociétés françaises ;
- Ponctuellement ou sur événement en dehors des cas ci-dessus, si le gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires.

La société n'exclut aucune possibilité de choix de vote et la politique de vote est sauf exception la suivante :

- Résolutions qui ne paraissent pas contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires :
Les pouvoirs sont confiés au Président de la société.
- Résolutions tendant à affaiblir le rôle de l'actionnaire minoritaire ou allant contre son intérêt :
Vote contre.
- Résultats inférieurs à ce que la société a fait espérer :
Abstention ou vote contre.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08.

- Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- | | |
|---|---|
| - Tarification | - Confidentialité |
| - Qualité de l'exécution | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses | - Qualité du back – office |
| - Qualité du conseil | - Traitement des litiges |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales | |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2016 est disponible sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

Le FCP ne prend pas en compte les critères ESG.

Les critères privilégiés avant tout sont ceux permettant de sélectionner les sociétés offrant sur le plan financier et concurrentiel de bonnes perspectives et une bonne visibilité dans la durée. De par leur réussite, on peut d'ailleurs constater que ce sont souvent ces sociétés qui offrent à leurs salariés le meilleur environnement.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2016, le FCP est demeuré investi au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

Mention sur les rémunérations :

Pour l'exercice 2016, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (27 personnes) représente 2 602 K€, et se décompose pour 1 982 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 620 K€ au titre des rémunérations variables.

Le montant agrégé des rémunérations de la société de gestion représente 733 K€ versé aux cadres supérieurs et 1 869 K€ versé aux autres membres du personnel.

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.

Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.

Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Aucune rémunération n'est versée par le FIA, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

Il est précisé que le montant des rémunérations variables est limité à 100% du salaire fixe et est plafonné annuellement à 100 K€. Dans ce cadre, aucun différé de paiement ne dépasse 6 mois.

- VI – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Code ISIN	Libellé du titre	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0123885560	BT MERSEN 08/11/2016 PRECOMPTE	Achat TCN	02/09/2016	200 000	199 875,63
FR0124064595	BT RALLYE SA 19/01/2017 PRECOMPTE	Achat TCN	07/11/2016	200 000	199 864,09
FR0123557698	BT VICAT 07/04/2016 PRECOMPTE	Achat TCN	05/02/2016	150 000	149 953,31
FR0123646855	BT VICAT 05/09/2016 PRECOMPTE	Achat TCN	07/04/2016	150 000	149 864,85
DE000BAY0017	BAYER	Vente d'actions	23/05/2016	800	68 721,50
DE0005785604	FRESENIUS AG	Achat d'actions	23/05/2016	1 000	65 593,01
FR0010386334	KORIAN MEDICA	Achat d'actions	04/04/2016	2 200	59 036,74
FR0013176526	VALEO	Achat d'actions	12/07/2016	1 400	59 024,30
DE0007164600	SAP	Achat d'actions	26/09/2016	550	44 718,98
FR0000121253	RUBIS	Vente d'actions	26/09/2016	535	43 070,19

- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 30/12/2016 : - OPCVM = 4,97 % de l'actif net,

- VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou

75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2016

PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou
75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

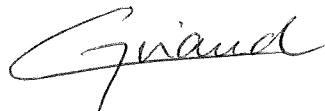
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 13 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO

COMPTES ANNUELS

30/12/2016

BILAN ACTIF AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	2 570 040,61	2 450 967,91
Actions et valeurs assimilées	2 231 834,44	2 074 077,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 231 834,44	2 074 077,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	199 962,25	150 011,61
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	199 962,25	150 011,61
<i>Titres de créances négociables</i>	199 962,25	150 011,61
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	129 163,92	225 959,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	129 163,92	225 959,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	9 080,00	920,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	9 080,00	920,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	11 255,40	14 154,90
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	11 255,40	14 154,90
Comptes financiers	31 519,66	60 985,79
Liquidités	31 519,66	60 985,79
Total de l'actif	2 612 815,67	2 526 108,60

BILAN PASSIF AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres		
Capital	2 615 483,00	2 513 560,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-37 656,74	-8 822,16
Résultat de l'exercice (a, b)	22 973,68	17 447,31
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	2 600 799,94	2 522 185,89
Instruments financiers	9 080,00	920,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	9 080,00	920,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	9 080,00	920,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	2 935,73	3 002,71
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 935,73	3 002,71
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	2 612 815,67	2 526 108,60

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR EUREX EUROS 0316	0,00	131 280,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FESX DJ 0317	131 080,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	18,96
Produits sur actions et valeurs assimilées	60 875,11	53 259,99
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	398,24	62,68
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	61 273,35	53 341,63
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	308,26	25,97
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	308,26	25,97
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	60 965,09	53 315,66
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	35 542,93	34 961,50
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	25 422,16	18 354,16
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-2 448,48	-906,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	22 973,68	17 447,31

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Compte tenu de la situation actuelle des marchés, les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiquées ci-dessus, peuvent s'écarter sensiblement des prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion (FCP) ou du Conseil d'Administration (SICAV) en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion (FCP) ou du Conseil d'Administration (SICAV).

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net, déduction faite des OPC détenus en portefeuille.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net hors OPC était de :
- 1,40 % TTC. Pour la part A

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Part A
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Actif net en début d'exercice	2 522 185,89	2 038 123,51
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	411 120,16	855 842,80
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-374 594,57	-552 207,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	26 597,20	28 403,95
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-57 525,74	-14 522,22
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	12 800,00	28 480,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-9 240,00	-43 960,00
Frais de transactions	-6 794,60	-5 354,64
Différences de change	-1 408,33	-2 452,93
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	60 397,77	166 239,01
Différence d'estimation exercice N	518 582,65	458 184,88
Différence d'estimation exercice N-1	-458 184,88	-291 945,87
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-8 160,00	5 240,00
Différence d'estimation exercice N	-9 080,00	-920,00
Différence d'estimation exercice N-1	920,00	6 160,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	25 422,16	18 354,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	2 600 799,94	2 522 185,89

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
Billets de trésorerie	199 962,25	7,69
TOTAL Titres de créances	199 962,25	7,69
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Actions	131 080,00	5,04
TOTAL Autres opérations	131 080,00	5,04

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	199 962,25	7,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 519,66	1,21
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	199 962,25	7,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	31 519,66	1,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/12/2016
Créances	
Dépôts de garantie en espèces	9 669,40
Coupons et dividendes en espèces	1 586,00
Total des créances	11 255,40
Dettes	
Frais de gestion	2 935,73
Total des dettes	2 935,73

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO A		
Parts souscrites durant l'exercice	29 697,221	411 120,16
Parts rachetées durant l'exercice	-27 252,639	-374 594,57
Solde net des souscriptions/rachats	2 444,582	36 525,59

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/12/2016
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	35 542,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/12/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			129 163,92
	FR0010611335	PALATINE MOMA B FCP	129 163,92
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	22 973,68	17 447,31
Total	22 973,68	17 447,31

	30/12/2016	31/12/2015
PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	22 973,68	17 447,31
Total	22 973,68	17 447,31

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-37 656,74	-8 822,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-37 656,74	-8 822,16

	30/12/2016	31/12/2015
PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-37 656,74	-8 822,16
Total	-37 656,74	-8 822,16

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net Global en EUR	1 220 515,64	1 480 236,78	2 038 123,51	2 522 185,89	2 600 799,94
PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO A					
Actif net en EUR	1 120 730,04	1 480 236,78	2 038 123,51	2 522 185,89	2 600 799,94
Nombre de titres	92 724,000	112 332,000	153 762,642	173 323,197	175 767,779
Valeur liquidative unitaire en EUR	12,08	13,17	13,25	14,55	14,79
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes en EUR	0,00	0,74	-0,02	-0,05	-0,21
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,17	0,04	0,11	0,10	0,13
PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO B					
Actif net en EUR	99 785,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	1,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	99 785,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1 846,60	0,00	0,00	0,00	0,00

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE	EUR	150	23 550,00	0,91
BEIERSDORF NOM	EUR	850	68 510,00	2,63
DAIMLER AG	EUR	700	49 504,00	1,90
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	5 300	86 681,50	3,33
FRESENIUS	EUR	1 000	74 260,00	2,86
LINDE AG	EUR	500	78 050,00	3,00
SAP SE	EUR	550	45 545,50	1,75
SYMRISE AG	EUR	1 500	86 745,00	3,34
TOTAL ALLEMAGNE			512 846,00	19,72
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	900	90 495,00	3,48
TOTAL BELGIQUE			90 495,00	3,48
ESPAGNE				
ENAGAS SA	EUR	4 020	96 982,50	3,72
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	EUR	800	25 944,00	1,00
MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	4 900	54 292,00	2,09
TOTAL ESPAGNE			177 218,50	6,81
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	731	77 230,15	2,97
AXA	EUR	3 000	71 955,00	2,77
BNP PARIBAS	EUR	2 100	127 155,00	4,88
BOUYGUES	EUR	950	32 342,75	1,24
CAP GEMINI	EUR	700	56 105,00	2,16
CHRISTIAN DIOR	EUR	400	79 700,00	3,06
DANONE	EUR	150	9 030,00	0,35
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	520	55 822,00	2,15
HERMES INTERNATIONAL	EUR	115	44 850,00	1,72
IMERYS EX IMETAL	EUR	500	36 035,00	1,39
Korian SA	EUR	2 200	61 248,00	2,35
LEGRAND SA	EUR	800	43 160,00	1,66
L'OREAL	EUR	380	65 892,00	2,53
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	248	44 987,20	1,73
ORPEA	EUR	700	53 732,00	2,07
PERNOD RICARD	EUR	620	63 829,00	2,45
SANOFI	EUR	1 100	84 590,00	3,25
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	600	39 666,00	1,53

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SEB	EUR	100	12 875,00	0,50
SOCIETE GENERALE SA	EUR	583	27 252,34	1,05
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	380	41 496,00	1,60
TOTAL	EUR	2 600	126 672,00	4,86
TOTAL SA RTS 04-01-17	EUR	2 600	0,00	0,00
VALEO	EUR	1 400	76 454,00	2,94
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	1 900	30 732,50	1,18
VINCI (EX SGE)	EUR	400	25 880,00	1,00
TOTAL FRANCE			1 388 690,94	53,39
PAYS-BAS				
UNILEVER	EUR	1 600	62 584,00	2,41
TOTAL PAYS-BAS			62 584,00	2,41
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			2 231 834,44	85,81
TOTAL Actions et valeurs assimilées			2 231 834,44	85,81
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
RALLYE ZCP 19-01-17	EUR	200 000	199 962,25	7,69
TOTAL FRANCE			199 962,25	7,69
TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.			199 962,25	7,69
TOTAL Titres de créances			199 962,25	7,69
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE MOMA B FCP	EUR	4	129 163,92	4,97
TOTAL FRANCE			129 163,92	4,97
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			129 163,92	4,97
TOTAL Organismes de placement collectif			129 163,92	4,97
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
XEUR FESX DJ 0317	EUR	-4	-9 080,00	-0,35
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-9 080,00	-0,35
TOTAL Engagements à terme fermes			-9 080,00	-0,35
TOTAL Instruments financiers à terme			-9 080,00	-0,35
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	9 080	9 080,00	0,35
TOTAL Appel de marge			9 080,00	0,35

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			11 255,40	0,43
Dettes			-2 935,73	-0,11
Comptes financiers			31 519,66	1,21
Actif net			2 600 799,94	100,00

PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO A	EUR	175 767,779	14,79
------------------------------------	-----	-------------	-------